



Cfdt:

BNP PARIBAS

24 avril 2025

VOTRE REPRÉSENTANT



Pierre LEGRAS
06 64 01 52 41

VOS ÉLU(E)S



Isabelle CLERGEAU
07 60 40 61 27



Stéphane GOUBIER
07 60 47 29 41



Jean-Pierre LE MORVAN
07 60 78 90 28



Valérie GUEVEL-POUPARD
07 60 47 28 80



Benoit HERBRETEAU
06 99 51 42 68



Hadrien BIGOT
02 51 84 82 04

Frédérique CHANTOIN

Alexandre MOMPLAY

Valérie DENIS

Marc FRERE

Chantal MARCHAND

BCEF 4.0 QU'EN PENSE LA CFDT ?

Avril 2025

RÉGION GRAND OUEST



NOTRE DÉCLARATION A LA DIRECTION

L'annonce du plan stratégique de BCEF et le fameux « BCEF 4.0 » a été longuement attendu par les salariés. Non pas avec impatience mais plutôt avec crainte et anxiété. Pourtant de nombreux éléments avaient d'ores et déjà fuités, soit par la presse, soit par des managers un peu trop bavards, soit par des vidéos publiées un peu avant l'heure. Mais c'est tout de même 100 pages de dossiers qui ont été présentées au CSEC de mars 2025 pour rentrer dans le détail de cette réorganisation, cette marche forcée jusqu'à 2030.

Malgré cette centaine de pages, pour la CFDT il manque l'essentiel. On comprend bien vite que BCEF sait parler aux actionnaires et aux investisseurs, mais dans une entreprise, il ne faut pas négliger l'humain, ceux qui vous permettent de mettre en marche vos plans stratégiques et économiques : **LES SALARIÉS**.

UN PROJET FLOU

100 pages mais aucune clarté sur le nombre réel de fermeture d'agence d'ici 2030. Juste des déclarations d'intentions : « moins d'agences de 4 personnes »... il faut en faire nos propres déductions pour arriver à la réduction d'au moins un tiers des agences. Mais aucune confirmation de BCEF...

L'impact sur les territoires et le découpage des régions sont à peine abordés, on nous parle « d'ajustement » de « révisions de frontières de régions à la marge ». Une fois encore, sur un dossier social de cette ampleur nous sommes surpris du manque total de transparence.

Un modèle tarifaire annoncé plus clair et plus simple mais encore une fois flou. Le service affinité disparaît mais pas la notion de conseiller dédié : est-ce qu'une tarification est encore envisagée ? Quand est prévue la présentation de ce nouveau modèle tarifaire ? On ne sait pas.

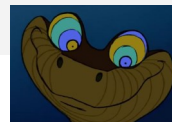
Aucun détail non plus sur la charge de travail des salariés impactés par cette restructuration. Pourtant, vous ciblez une augmentation massive de clients Hello Bank : pour tout autant de conseillers en ligne ? Les conséquences du recours à l'IA ne sont pas précisées. Les nombreux automatismes et gestion de Data permettront-ils de réduire la charge de travail des salariés impactés ou permettront-ils surtout d'accélérer la réduction des effectifs ?

Là où le brouillard est le plus épais c'est sur la cible précise des effectifs du Retail. On nous parle de pourcentage moyen en hausse pour les plateformes téléphoniques « Service Client » et en baisse pour les agences. Mais une nouvelle fois, c'est à nous d'estimer et faire nos calculs. Aucun chiffre clair sur le nombre de conseiller proximité et affinité avant et sur la projection du nouveau modèle. Idem pour les DIA ou les membres du COPIL. Aucune projection sur les effectifs de Service Client et encore moins de détails sur les 4 métiers projetés. BCEF estime que, pour un dossier de cette ampleur, les représentants du personnel se contenteront de flèches qui montent et qui descendent. Les chiffres projetés sont uniquement pour 2026 avec de telles fourchettes de projection que l'on a bien du mal à deviner la cible véritable. Mais, selon vous, tout se fera naturellement par le Turn Over naturel. Vous auriez rajouté un « *ayez confiance* » que cela ne nous aurait même pas étonné.

Contacts CFDT Région Grand Ouest

cfdt_irp_grand_ouest@bnpparibas.com

02 51 84 53 63






Cfdt:

BNP PARIBAS

La CFDT de la Région s'inquiète énormément sur **l'avenir des bassins d'emploi** dans l'entreprise. BCEF pousse désormais le temps de trajet acceptable à 1h au lieu de 30 mn sans s'émouvoir du risque routier, sans s'émouvoir de pousser certains salariés à faire 2h de route par jour, sans revoir les horaires « nocturnes »... Et c'est une simple phrase sur 100 pages qui doit « résoudre le problème des bassins d'emploi » : « *Pour garantir plus de souplesse dans la réalisation des mobilités dans le cadre du plan stratégique, des sites évolutifs pourront être envisagés (réflexion en cours)* ». Pour la CFDT, il ne doit pas s'agir d'une simple réflexion. Pour la CFDT, ces sites « évolutifs » se doivent d'être pensés en amont et permettre de façon pérenne la préservation des bassins d'emploi. Dans notre Région, une seule plateforme téléphonique serait prévue officiellement : NANTES. Que comptez-vous faire des salariés de Tours, du Mans, de Bretagne, du Berry, de Caen, de l'Orne... (nous vous faisons grâce de la liste exhaustive). Les forcer à déménager, eux et leur famille pour travailler sur Nantes ? A leur frais ? Pensez-vous vraiment qu'une simple phrase énigmatique rassurera les salariés ?



La CFDT, appuyée par l'intégralité des autres organisations syndicales a demandé **la mise en place d'une expertise sur ce dossier** (rdv en mai pour le résultat) . On espère que BCEF respectera davantage cet intervenant extérieur que ses représentants du personnel et que des chiffres concrets seront donnés pour que chacun comprenne véritablement quel sera le visage de la banque de demain.

Nous estimons que ce manque de clarté est volontaire de la part de BNP Paribas pour amortir voire étouffer le choc assourdissant que ce plan stratégique a provoqué. Mais nous l'interprétons aussi comme un manque de respect et d'intérêt pour les salariés et leurs élus.

Pour la bonne tenue de l'expertise, pour faciliter les échanges entre tous les partis impliqués dans ce parcours social, **la CFDT juge qu'il n'est pas opportun de procéder à une rupture du dialogue social. Pas « à date ».** Mais la Direction doit bien comprendre que ce manque de respect et de clarté dans un tel dossier de transformation est indigne d'une entreprise comme BNP Paribas.

CE QUE LA CFDT RGO ATTEND :

- **Un accompagnement de l'entreprise pour toute mobilité imposée par ce dossier (frais de déménagement, éligibilité aux formules de mobilités de BNPP ...).**
- **La préservation des bassins d'emploi avec la création de plateaux supplémentaires placés de façon stratégique au sein des Régions, après consultation du CSEE.**
- **Une réelle écoute des vœux et situations personnelles de chaque salarié impacté par ces changements.**
- **La fin des inégalités entre les agences (nombre de RTT, accès au forfait jour...).**
- **Un véritable accès au télétravail.**
- **Aucune perte de revenu pour les salariés impactés par cette transformation**

La liste se complétera au fil des éléments de l'expertise et de vos remontées/souhaits

